

QUÉBEC, 19 juillet 1871.

J'avais l'air d'insinuer, dans ma dernière lettre, que la ville de Québec, plus aimable et plus gaie que la ville de Montréal, était moins industrielle, moins entreprenante. Mais ce que j'apprends me fait croire que je me suis trompé, et qu'avant peu elle aura la palme de l'industrie et du succès matériel comme elle a déjà celle des belles manières et de l'esprit français.

À la vue de ses chantiers déserts et de l'expatriation de ses braves enfants, la vieille capitale se déssole et s'agite; elle craint, avec raison, de perdre son prestige et sa force. Elle comprend qu'il ne lui suffit pas d'avoir des champs de bataille immortels, des poètes pour chanter ses gloires et des jolies femmes pour enchanter ses salons; que sa population ne consentira pas plus à mourir de faim sur les plaines d'Abraham que sur une terre plus prosaïque et moins glorieuse.

Favorisée de tous les avantages nécessaires au développement de l'industrie, elle entre hardiment dans la voie du progrès, grâce à l'esprit d'initiative et à la science de quelques-uns de ses citoyens. On voit surgir des industries qu'on croyait impossibles et des manufactures où déjà des centaines de familles trouvent une existence honorable.

Quelques hommes ont entrepris de démontrer que nous avons ici les moyens de produire une foule de choses que nous importons des pays étrangers. Le Dr. Larue rend, sous ce rapport, à la ville de Québec, des services inappréciables. Je voulais, il y a quelque temps, le faire entrer malgré lui dans le Parlement; je lui pardonne de ne pas avoir accepté la candidature que je lui offrais si généreusement; il a peut-être pris le meilleur moyen d'être utile à son pays. Il passe une partie de son temps à visiter toutes les industries de Québec, à s'informer de leur origine et de leur développement, et suggérer les moyens d'en assurer le succès.

C'est le temps d'annoncer l'heureuse nouvelle que l'Université-Laval se propose d'activer cet heureux mouvement, en donnant des cours spéciaux destinés à répandre, dans la population, des notions si nécessaires à l'exploitation de nos richesses minières, industrielles et agricoles. Je disais dernièrement que le clergé devait, pour rester fidèle à son œuvre de protection et conserver son influence sur nos destinées, mettre la main à l'heureuse réaction qui s'opère au milieu de nous en appropriant l'éducation aux besoins du pays. L'Université-Laval était digne de se mettre à la tête de ce mouvement, sous la direction des savants professeurs qui honorent son enseignement. Je parlais, il y a quelque temps, de tarif, de protection et de libre-échange, mais il y a plus à faire encore par l'éducation que par le tarif.

Le Dr. Larue prétend qu'il y a une vingtaine d'industries qui peuvent réussir dans ce pays, et il se fait fort de le prouver. Nous espérons que Montréal ne restera pas en arrière de Québec et qu'elle contribuera, elle aussi, soit par l'établissement de l'association qu'elle est en voie de former, soit par la création de facultés, au succès d'un mouvement si patriotique.

Que seraient toutes ces sociétés plus ou moins inutiles qui divisent la population de Montréal, à côté d'une bonne et forte association industrielle où des hommes éminents viendraient discuter et enseigner les moyens de donner du pain et du travail à ceux qui en veulent et de faire jaillir des sources de prospérité inconnues jusqu'à présent. Quel bonheur si on pouvait convaincre la population qu'il est quelque chose plus utile et plus noble que ces chicanes mesquines qui remplissent les esprits d'aigreur et de préjugés; si on parvenait à lui persuader que nous vivons dans le dix-neuvième siècle, au milieu de populations fortes et entreprenantes, qui ne respectent pas notre origine et nos croyances que si nous savons être leurs égaux ou leurs supérieurs dans le commerce et l'industrie comme sous tous les autres rapports!

Je parlerai plus longuement de l'établissement de ces cours de l'Université Laval et de la part de mérite qui en revient à l'hon. M. Chauveau, lorsque j'aurai reçu l'annuaire de l'Université.

L. O. DAVID.

LE PAPE.

L'archevêque et les évêques de la province de Tours ont adressé à l'Assemblée nationale une lettre où respire, dans toute sa splendeur, le courage du chrétien, la foi du catholique, alliée à un grand sens politique. On y demande énergiquement l'intervention de la France pour délivrer le Saint-Père. La question romaine va donc s'imposer à la France républicaine. On l'a dit mille fois, l'histoire se répète. La France, se relevant de ses ruines et allant chasser de Rome les sicaires du triste roi *galant homme*, rendrait au Catholicisme, au droit, à l'humanité toute entière un service qui lui vaudrait les bénédictions du ciel et le pardon de ses crimes. Qui sait si la Providence ne lui réserve pas cette gloire et cette consolation dans ses effroyables malheurs. L'extrait qu'on va lire de la lettre en question peint bien la situation des catholiques et la légitimité de leurs droits:

Il est temps que cette violation des traités, que ce mépris du droit et de la justice prennent fin. Vous êtes les gardiens de la liberté des consciences. Or, nos consciences sont opprimées par l'oppression que souffre notre Père commun; notre foi n'est plus libre, quand le Chef de notre foi n'est pas libre lui-même. Si le Pape perd sa souveraineté, il perd son indépendance, et dès lors nos consciences sont livrées aux plus cruelles incertitudes. Ces vérités ont été mises, dans ces der-

niers temps, en pleine lumière; personne ne les a exprimées avec plus de clarté et d'éloquence que l'orateur illustre choisi par vous pour être le chef du pouvoir exécutif; elles sont devenues des lieux communs dans la langue religieuse et politique; mais ces lieux communs sont des principes en dehors desquels il n'y a, pour les chrétiens, qu'avilissement et servitude.

On se tromperait si l'on croyait que la question de la souveraineté du Pape n'intéresse que les catholiques; elle se lie à l'existence de toutes les souverainetés. La violation des droits du Pape est une grave atteinte portée au principe de l'ordre dans tous les autres États. Ceux qui auraient renversé cette souveraineté tant de fois séculaire, renverseraient plus facilement d'autres pouvoirs moins sacrés et moins vénérables. Le maintien de la papauté temporelle importe autant à la paix des nations qu'à la paix de nos âmes.

En attendant, Pie IX continue de recevoir de la catholicité et les témoignages de sympathie et les secours les plus substantiels.

Voici le dernier bilan des offrandes:

La valeur totale des dons envoyés au Pape, à l'occasion de son jubilé, est évaluée à 25 millions de francs. La reine de Wurtemberg a envoyé 200,000 francs en or. De l'Amérique, le Pape a reçu 50,000 livres sterling, également en or.

Non: ne désespérons pas. Il y a encore des Oudinots en France. MacMahon, Trochu, Charrette et plusieurs autres sont prêts à voler au secours de celui qui, au milieu de l'éroulement général de tous les principes, reste l'éclatante personnification de la justice et des seules doctrines qui peuvent sauver l'Europe et la France.

J. A. MOUSSEAU.

UN ENCOURAGEMENT.

Il y a eu dernièrement à Québec une cérémonie assez insignifiante en elle-même. Il s'agissait de poser la première pierre du bureau de poste dont l'hon. M. Langevin a réussi à doter Québec. Ce qui a donné du ton à la fête, de l'éclat à la démonstration, c'est que plusieurs personnalités politiques, et notamment M. Langevin, y assistaient et que M. le Ministre des Travaux Publics y a prononcé un discours sensé et pratique. Ce qui surtout nous intéresse dans ce discours, c'est qu'il y a parlé d'industrie, c'est qu'en ouvrant à ses auditeurs la perspective dorée des richesses et de la prospérité qu'il croit cachées dans les flancs de la Confédération, il a engagé les capitalistes à porter leur activité, à diriger leur énergie du côté de l'industrie nationale.

Tout le monde sait que c'est cela qu'il faut, mais c'est encore bien mieux de l'entendre dire par un ministre du Cabinet Fédéral.

Ce sont les capitalistes et la population en général qui doivent prendre l'initiative du mouvement et pousser vigoureusement dans la nouvelle direction. Au Gouvernement Fédéral incombe la tâche, s'impose le devoir d'intervenir par une législation sage et patriotique qui tout à la fois suive et contienne ce nouveau courant de progrès de façon à sauvegarder les intérêts acquis, à ménager les droits du producteur et du consommateur, et à avancer le bien-être et la prospérité de tous.

Ces paroles de M. Langevin n'ont pas dû être prononcées à la légère, et nous espérons qu'elles sont l'indice d'une politique nouvelle et large devenue nécessaire depuis les grands changements constitutionnels de 1867.

J. A. MOUSSEAU.

QUI SERA ORATEUR?

Sous ce titre, les journaux de toute nuance se livrent à maints commentaires. Trois noms sont particulièrement en évidence comme ayant des chances à la succession de l'hon. M. Blanchet, qui, on ne saurait trop le dire, remplissait si dignement et si habilement la fonction de Président de la Chambre d'Assemblée: ce sont MM. Chapleau, Bellerose et... M. Blanchet lui-même. On se récrie contre la réélection supposée du dernier, comme contraire à la pratique suivie ici d'alterner à chaque Parlement. Les partisans de M. Blanchet répondent par l'usage contraire suivi en Angleterre, où les orateurs des Communes sont presque perpétuellement réélus.

La rumeur générale est pourtant que M. Blanchet sera en définitive écarté de la lice et que la lutte se fera entre M. Chapleau, qui recrutera tous les conservateurs indépendants et les libéraux, et M. Bellerose, soutenu par les conservateurs purs et les influences fédérales. Le tout donné comme nouvelle non encore confirmée, et comme signe indiquant déjà les tendances de la nouvelle Chambre.

J. A. MOUSSEAU.

NOS FINANCES.

D'après un état fourni au *Montreal Gazette* qui a toutes les allures d'un communiqué officiel, notre condition financière serait tout-à-fait enviable et dépasserait toutes les espérances. Durant l'année fiscale expirée le 30 juin dernier, les douanes ont donné \$11,500,000, et l'exercice \$4,300,000, de sorte que le revenu total atteindrait \$18,500,000.

Les emprunts votés pour le Nord-Ouest n'ont pas été contractés et la Puissance a à la banque de Montréal une balance considérable des fonds de l'Intercolonial portant intérêt.

Nous remercions beaucoup les paroisses de Verchères et St.-Jérôme pour le bon accueil qu'elles ont fait à notre agent spécial, M. Dumas. La première de ces paroisses nous a donné près de 40 abonnés et la seconde plus de 60.

NOUVELLES.

La première et la meilleure est bien celle que nous donne M. Cauchon en ces termes:

"La députation du chemin de fer de la rive nord est arrivée de Boston et de New-York. Elle rapporte de son excursion les plus heureuses nouvelles et les meilleures espérances pour l'entreprise; c'est au point que l'exploration va commencer dans quelques jours sur toute la ligne, et que, si les deux ou trois municipalités, qui n'ont pas encore souscrit, se hâtent d'agir, les travaux de construction commenceront certainement dans les premiers jours de septembre.

"Ces nouvelles du succès du chemin doivent réjouir le cœur des citoyens de Québec, aujourd'hui sans commerce et sans industrie; elles doivent être également agréables à tous les habitants de la rive nord du Saint-Laurent, où le chemin versera la prospérité et la fortune, en y activant la production dans des proportions aujourd'hui incalculables et y augmentant, dans la même mesure, la valeur de la propriété foncière."

Il est rumeur que M. John O'Connor, M. P. pour Essex, Ontario, sera nommé Maître-Général des Postes au mois de septembre prochain, et que l'hon. M. Campbell sera alors fait juge.

M. O'Connor est catholique, et c'est un acte de justice rendu par le gouvernement à cette partie de la population d'Ontario.

On parle de M. Stanislas Drapeau pour remplacer feu le Dr. de LaBruère comme Inspecteur des agences de colonisation. On ne saurait faire un meilleur choix. Mais nous devons ajouter que nous ne voyons nullement la nécessité d'une telle charge depuis la réorganisation du département de la colonisation. Qu'on cherche à utiliser l'expérience de M. Drapeau, qui a tout fait pour la colonisation, fort bien! Que le gouvernement local le place à la tête d'une des nouvelles agences, qu'on l'appelle à Québec dans le Bureau Central à la première vacance, et tout le monde lui en saura gré. Mais on lui saura également gré de profiter de la mort du regretté M. de La Bruère pour abolir une fonction devenue une sinécure.

L'hon. M. Langevin doit laisser Outaouais le 28 juillet, pour la Colombie Anglaise. M. Langevin se rendra d'abord à San Francisco, par le chemin de fer du Pacifique. A San Francisco, il prendra la ligne de paquebots qui relie cette ville à Vancouver; enfin, de Vancouver il se rendra à la Colombie.

M. Achintre, l'auteur de la *Galerie parlementaire*, va accompagner M. Langevin et prendra des notes de voyage qui feront plus tard la matière d'un essai sur la Colombie.

THÉÂTRE.—Une nouvelle troupe française, la Compagnie Lyrique et Dramatique de Mr. Maugard, a commencé hier une série de représentations. On en dit beaucoup de bien. Voir l'annonce.

STATUE DE LA REINE.—Le comité des souscripteurs au fonds d'acquisition de la statue de la Reine, par M. Marshall Wood, a tenu une assemblée au Bureau de la Compagnie d'Assurance de Montréal, et un sous-comité a été nommé pour recueillir les souscriptions, arranges, etc. On espère que la statue sera prête pour être découverte par le Marquis de Lorne, à son arrivée probable avec la Princesse Louise en septembre prochain.

Une assemblée de Suisses eut lieu hier dans le *Mechanics' Hall*, pour protester contre le prétendu assaut dont un ministre de cette religion, nommé Muraire, a été victime au camp de Lévis, en voulant distribuer ses tracts parmi les volontaires catholiques.

Suffit de dire que Chiniqy, Lanctôt et autres *ejusdem farinae* ont été les orateurs de circonstance, pour donner à nos lecteurs une idée de ce qu'a dû être cette réunion évangélique.—*L'Ordre*.

On télégraphie de Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, que la pêche du maquereau a été très-abondante cette saison, et que les vaisseaux suivants sont arrivés avec des chargements complets de ce poisson: l'*Adèle*, le *Dominion*, le *Peter Mitchell*, le *Sergeant S. Day*.—*Idem*.

Nous apprenons avec plaisir que cinq à six familles belges sont arrivées ces jours derniers à Montréal. On sait combien les Belges sont religieux, honnêtes, industrieux. Les hommes ont bientôt trouvé de l'emploi, mais plusieurs des femmes n'ont pas eu le même avantage. Elles sont recommandables sous tous les rapports et ne demandent qu'à travailler.—*Idem*.

Le Pape a tenu à Rome, le 28 juin, un consistoire durant lequel il préconisa les évêques de Tipo en Hongrie, d'Oporto en Portugal et de St. Jago au Cape Verde, et publia ensuite les nominations faites depuis le mois dernier dans le bref du Patriarche de Lisbonne et des évêques de Braganza et Miranda au Portugal et des évêques de Mezo et Elouse *in partibus*. Sa Sainteté adressa ensuite la parole en latin au Sacré Collège et fit part de ses intentions en ces termes: "Nous sommes, mes Très-Chers Frères, entre les mains de la Divine Providence. Nous n'avons rien à attendre de l'assistance humaine, car les hommes nous ont abandonnés. Pourquoi nous le dissimulons-nous?" Mais, il est mieux, vous dirai-je, que les rois et les gouvernements qui ont oublié leurs promesses, nous abandonnent à notre sort. Ils nous ont envoyé des adresses pleines de phrases brillantes et les plus chaudes félicitations le jour de notre jubilé, mais ils sont loin de prendre des mesures à l'appui de ces messages. Nous n'espérons aucun secours de nulle part."

MARIAGE.

Le 18 du courant, à Ste. Anne d'Yamachiche, par le Révérend Messire D. Gélinas, Monsieur Honoré Lemaitre Auger, de West-Boylston, dans l'Etat de Mass., fils de Honoré Lemaitre Auger et de Dame Félicité Fréchette, à Demoiselle Marie Elisa Héroux, troisième fille de feu Etienne Héroux et de Dame Sophie Houde. Monsieur Elie Héroux d'Yamachiche conduisit la fiancée, et ils étaient suivis par M. Joseph Lemaitre Auger, de la paroisse St. Léon et frère du jeune époux, accompagné de Mlle. Délia Héroux, et aussi par M. Augustin Bellemar d'Yamachiche, accompagné par Demoiselle Philomène Lemaitre Auger. Les jeunes époux sont partis aussitôt pour les Etats-Unis.

Le *Protecteur Canadien* est prié de reproduire.